

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 280

10 février 2011

SOMMAIRE

1798 European Loan 2 S.à r.l.	13403	Chaussures HAAS S.à r.l.	13405
Actimage S.A.	13403	Cidron Liberty Systems S.à r.l.	13425
A.E.I. - Alliance Europ Investment S.A. ..	13403	Eurizon Capital S.A.	13400
Aldemor Investments S.A.	13404	Euro-Road Trans S.à r.l.	13399
Ansea S.A.	13404	Euro-Road Trans S.à r.l.	13398
ATS Cranes S.A.	13404	Euro-Road Trans S.à r.l.	13399
Azurfive S.à r.l.	13403	Fiduciaire Comptable WABO, S.à r.l.	13423
Berlo Soparfi S.A.	13405	Garten- und Landschaftsbau GeBrüder Schmitt S.à r.l.	13399
Beta Commodities S.A.	13395	Gemstone 2 S.à r.l.	13425
BGP Retail GP 2 S.à r.l.	13405	General Oriental Investments Limited ...	13424
Biraghi Luxembourg S.A.	13439	Hilu Sà r.l.	13402
BLParticipations S.A.	13405	JCF Participations S.à r.l.	13399
Blummenatelier Ilona	13406	JS Interior Design S.à r.l.	13399
B.M.T. Building Materials Tools General Trading S.A.	13405	Location d'Or S.A.	13400
Brookfield Eden Investments n°2 S.à r.l.	13394	Location d'Or S.A.	13400
B.S. Toit	13404	Location d'Or S.A.	13400
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13406	Luxomac Real Properties S.A.	13401
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13425	Maison SANTOS S.à r.l.	13403
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13424	MDCP VI Barometer II S.à r.l.	13397
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13406	Menuiserie Schmit Claude S.à r.l.	13400
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13424	Pharmstandard International S.A.	13426
Bureau d'Assurances et de Placements Fa- ber - Van Dyck Senc	13424	Sant Topco Holdings II S.à r.l.	13407
Café du Sud S.à r.l.	13425	Schmitcom S. à r.l.	13401
Carlife S.A.	13426	Secapital S.à.r.l.	13440
CELT - Central European Logistics & Transport S.à r.l.	13426	Société Anonyme Immobilière A.G.	13440
Central European Tour Operator S.à r.l.	13425	Software House Luxembourg sàrl	13396
		Someplanta Corp.	13401
		Someplanta Corp.	13401
		Spainimmo S.A.	13398
		Sunrise Industry S.A.	13406
		Tranluu S.à r.l.	13402
		Vendax S. à r.l.	13402
		VIP Global (Luxembourg) S.à r.l.	13402
		VIP Global (Luxembourg) S.à r.l.	13402
		W2007/W2008 Oruse S.à r.l.	13398
		Zulu II S.à r.l.	13402

Brookfield Eden Investments n°2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 37.658.035,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.205.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of the month of December.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- Brookfield Eden Investments N°1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143 134 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs Carin GEBENIUS, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder of Brookfield Eden Investments N°2 S.à r.l. , a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143 205, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 November 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 11 December 2008 under number 2949, page number 141517 (the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 8 June 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 6 August 2010 under number 1604, page number 76983.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend article 8.3 "Representation" of the Articles which shall forthwith read as follows:

Art. 8.3 "Representation". "The Company is bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of one (1) Luxembourg resident manager of the Company. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated."

2. Miscellaneous.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 8.3 "Representation" of the Articles which shall forthwith read as follows:

Art. 8.3 "Representation". "The Company is bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of one (1) Luxembourg resident manager of the Company. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated."

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

- Brookfield Eden Investments N°1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.134 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par Mme Carin GEBENIUS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est le seul associé de Brookfield Eden Investments N°2 S.à r.l. , une société à responsabilité limitée, constituée et régie par la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143 205, constituée par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résident Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 novembre 2008, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 11 décembre 2008 sous le numéro 2949, page 141517 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été refondus par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 8 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 6 août 2010 sous le numéro 1604, page 76983.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé de la résolution à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda

1. Modification de l'article 8.3 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8.3 «Représentation.» «La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique de la Société, ou, le cas échéant, par la signature individuelle d'un gérant de la Société demeurant au Luxembourg. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.»

2. Divers.

Le comparant a requis le notaire soussigné de documenter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 8.3 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8.3 «Représentation.» «La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique de la Société, ou, le cas échéant, par la signature individuelle d'un gérant de la Société demeurant au Luxembourg. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Gebenius et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2010. LAC/2010/56502. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Référence de publication: 2010168456/96.

(100195339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Beta Commodities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.407.

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 4 janvier 2011 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Daniel BARRS, né le 26 juillet 1985 à F-Maisons Laffitte demeurant 97 avenue du Bois à L-1250 Luxembourg de son poste d'administrateur;

2) L'assemblée décide d'accepter la démission de la société BUSINESS CONSULTANCY SERVICES SA, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B-86.687, ayant son siège social situé au 97 avenue du Bois à L-1250 Luxembourg de son mandat de commissaire aux comptes;

3) L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire la société VBRC Sàrl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B-117.851, ayant son siège social situé au 37 Rangwee à L-2412 Howald;

4) L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Vivian CALLAY, né le 10 juillet 1977 à F-Vico et demeurant professionnellement au 20 rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique.

Le nouveau mandat de l'administrateur et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011004612/25.

(110003440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Software House Luxembourg sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 4, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 157.446.

STATUTS

L'an deux mil dix, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Radu RADUICA BOTA, ingénieur informaticien, né à Craiova (Roumanie) le 24 mars 1974 (No. Matricule 19740324279), demeurant à L-8824 Perlé, 4 rue Neuve.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "SOFTWARE HOUSE LUXEMBOURG sàrl".

Art. 2. Le siège de la société est établi à Perlé.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet la production et la commercialisation de logiciels informatiques et la consultance et fourniture d'autres produits software, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (Euros 12.500.-) représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (Euros 125.-) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (Euros 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à MILLE DEUX CENT CINQUANTE EURO (Euro 1.250.-).

Assemblée générale

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-8824 Perlé, 4, rue Neuve.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

DONT ACTE, fait et passé à Bettembourg, en l'étude

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Raduica Bota, Ch. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette A.C. le 2 décembre 2010. Relation: EAC/2010/14954. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 15 décembre 2010.

Ch. DOERNER.

Référence de publication: 2010169919/74.

(100195222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

MDCP VI Barometer II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,47.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.480.

EXTRAIT

Conformément à un contrat d'achat et de vente entre Madison Dearborn Capital Partners VI Executive-A, L.P., Madison Dearborn Capital Partners VI-C, L.P et Madison Dearborn Capital Partners VI-A, L.P. daté du 30 Décembre 2010:

- 128.234 parts sociales de la Société ont été transférées par Madison Dearborn Capital Partners VI Executive-A, L.P. à Madison Dearborn Capital Partners VI-A, L.P.

- 675.743 parts sociales de la Société ont été transférées par Madison Dearborn Capital Partners VI-C, L.P. à Madison Dearborn Capital Partners VI-A, L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MDCP VI Barometer II, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011003856/19.

(110003464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

W2007/W2008 Ourse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.396,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.954.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 Juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1525

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

W2007/W2008 Ourse S.à. r.l.

Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2011004075/15.

(110003582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Spainimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 143.031.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 19 novembre 2010 que:

L'assemblée décide de nommer pour une durée indéterminée

- Monsieur Michel ROBIN, né le 14 février 1947 à Marnia (Algérie), demeurant à L-1260 Luxembourg, 24 rue de Bonnevoie en qualité d'administrateur simple et d'administrateur délégué,

- Monsieur Olivier ROBIN, né le 12 avril 1987 à Liège (Belgique), demeurant à 29660 Nueva Andalucia (Espagne), Muelle Benabola 19 Puerto Banus, en qualité d'administrateur simple,

Suite à ces nominations, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Michel ROBIN, né le 14 février 1947 à Marnia (Algérie), demeurant à L-1260 Luxembourg, 24 rue de Bonnevoie en qualité d'administrateur simple et d'administrateur délégué,

- Monsieur Olivier ROBIN, né le 12 avril 1987 à Liège (Belgique), demeurant à 29660 Nueva Andalucia (Espagne), Muelle Benabola 19 Puerto Banus, en qualité d'administrateur simple,

- Monsieur Djamel MEDDOURI, demeurant à F-57 Maizières les Metz, 11 Impasse de la Chapelle, en qualité d'administrateur simple,

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011003938/23.

(110003454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Euro-Road Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5237 Sandweiler, 11, rue du Pain.

R.C.S. Luxembourg B 115.227.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011004023/11.

(110003875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Euro-Road Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5237 Sandweiler, 11, rue du Pain.
R.C.S. Luxembourg B 115.227.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011004024/11.

(110003876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Euro-Road Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5237 Sandweiler, 11, rue du Pain.
R.C.S. Luxembourg B 115.227.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011004025/11.

(110003880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Garten- und Landschaftsbau GeBrüder Schmitt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waisstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 136.499.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004029/10.

(110003474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

JCF Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 129.671.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Montant Jean-Christophe / ZUILL Fabien
Les gérants

Référence de publication: 2011004037/11.

(110003965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

JS Interior Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5771 Weiler-la-Tour, 9, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 140.622.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STOLTZ Joseph
Le gérant

Référence de publication: 2011004038/11.

(110003964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Menuiserie Schmit Claude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 72.389.

—
Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCHMIT Claude
Le gérant

Référence de publication: 2011004051/11.

(110003963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Location d'Or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, Zone Commerciale 3.
R.C.S. Luxembourg B 67.717.

—
Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004039/10.

(110003656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Location d'Or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, Zone Commerciale 3.
R.C.S. Luxembourg B 67.717.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004040/10.

(110003659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Location d'Or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, Zone Commerciale 3.
R.C.S. Luxembourg B 67.717.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004041/10.

(110003660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Eurizon Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 28.536.

—
Extrait de la résolution de l'actionnaire unique en date du 10 décembre 2010

Il résulte de la résolution de l'actionnaire unique en date du 10 décembre 2010 la résolution suivante:

Résolution

L'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Daniel GROS, demeurant professionnellement 1, Place du Congrès, 1000-Bruxelles (Belgique), en tant que Administrateur de la société.

Le mandat susmentionné prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Extrait de la résolution du conseil d'administration du 10 décembre 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 décembre 2010 la résolution suivante:

Résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Daniel GROS, demeurant professionnellement 1, Place du Congrès 1, 1000-Bruxelles (Belgique), en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration de la société

Le mandat susmentionné prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2011.

EURIZON CAPITAL S.A.

Jérôme Debertolis

Head of Legal & Finance

Référence de publication: 2011004628/24.

(110003507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Luxomac Real Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 82.662.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 8 mai 2001

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXOMAC REAL PROPERTIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2011004049/12.

(110003767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Schmitcom S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 297, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 55.150.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCHMIT Claude

Le gérant

Référence de publication: 2011004058/11.

(110003959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Someplanta Corp., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 41.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRIMEYER Georges.

Référence de publication: 2011004060/10.

(110003635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Someplanta Corp., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 41.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRIMEYER Georges.

Référence de publication: 2011004061/10.

(110003636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Vendax S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 5, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 104.353.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vincent NIZET
Le gérant

Référence de publication: 2011004064/11.

(110003958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

**Tranluu S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Hilu Sà r.l.).**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 174, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 152.740.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le jeudi 6 janvier 2011.

Pour la société
Me Martine DECKER
Notaire

Référence de publication: 2011004063/14.

(110003555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

VIP Global (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7516 Rollingen, 1, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 131.639.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004065/10.

(110003909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

VIP Global (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7516 Rollingen, 1, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 131.639.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004066/10.

(110003912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Zulu II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 131.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004076/10.

(110003633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Actimage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 224, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 68.492.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011004097/10.

(110004785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

1798 European Loan 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le jeudi 6 janvier 2011.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2011004078/13.

(110003527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

A.E.I. - Alliance Europ Investment S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 89.875.

Le bilan de clôture au 27 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011004082/12.

(110004356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Azurfive S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 89.750.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011004094/12.

(110004453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Maison SANTOS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 55, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 138.523.

Madame Danielle PIETERS démissionne de sa fonction de gérante unique à partir du 31.12.2010.

Monsieur Frédéric EICH résidant 25, route de Mondorf, L-5552 REMICH est nommé gérant unique pour une durée indéterminée à partir du 1^{er} janvier 2011.

Le gérant unique engagera valablement la société par sa seule signature, en toutes circonstances et sans limitation de montants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le, 29 novembre 2010.

Maison SANTOS S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Signature

Référence de publication: 2011004658/17.

(110003581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

B.S. Toit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 91.

R.C.S. Luxembourg B 105.013.

—
Date de clôture des comptes annuels au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 10/01/2011.

FRL SA

Signature

Référence de publication: 2011004130/13.

(110004306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Aldemor Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 118.843.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2010.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011004103/12.

(110004357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Ansea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 73.658.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011004113/12.

(110004257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

ATS Cranes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 90.490.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011004123/12.

(110004183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

B.M.T. Building Materials Tools General Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 100.734.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011004129/10.

(110004765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

BGP Retail GP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011004149/10.

(110004568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Berlo Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3317 Bergem, 71, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 85.881.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011004147/12.

(110004340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

BLParticipations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7350 Lorentzweiler, 38, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 40.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011004151/10.

(110004290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Chaussures HAAS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 96, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 63.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011004165/11.

(110004821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Blummenatelier Ilona, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 42, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 60.564.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011004152/12.

(110004544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Sunrise Industry S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 103.030.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 6 janvier 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société SUNRISE INDUSTRY S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Me Stéphane EBEL

Le liquidateur

Référence de publication: 2011004683/17.

(110003625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004157/10.

(110004588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004158/10.

(110004589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Sant Topco Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 242.219.150,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.448.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of the month of November.

Before Us, Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Sant Topco Holdings I S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 6,064,120.-, with registered office at 58, rue Charles Martel, L2134 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 129.451 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Alexander Koch, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 19 November 2010.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above mentioned, declares that it holds the entire share capital of Sant Topco Holdings II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L2134 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 129.448, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 14 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1751 dated 18 August 2007 (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been amended the last time by a deed of Maître Francis Kessler on 28 December 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 601 dated 11 March 2008.

The appearing party, represented as above mentioned, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To convert the existing 9,681,806 shares with a nominal value of EUR 25.-each into 9,681,806 Class A shares with a nominal value of EUR 25.-each.

2. To increase the Company's share capital by an amount of EUR 174,000.-so as to raise the Company's share capital from its current amount of EUR 242,045,150.-, divided into divided into 9,681,806 Class A shares with a nominal value of EUR 25.-each, to an amount of EUR 242,219,150.-, divided into 9,681,806 Class A shares and 6,960 Class B shares, both with a nominal value of EUR 25.-each.

3. To issue 6,960 Class B shares with a nominal value of EUR 25.-each.

4. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 2,332 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Pearl Assurance Limited and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 5,772,557.-by a contribution in cash in the amount of EUR 5,830,857.-.

5. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 778 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by London Life Ltd. and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,924,169.-by a contribution in cash in the amount of EUR 1,943,619.

6. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 460 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Drago Mediterranean Holding Coöperatief, U.A. and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,138,951.-by a contribution in cash in the amount of EUR 1,150,451.-.

7. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 1,090 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Eldersfield Investments Ltd. and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 2,698,260.-by a contribution in cash in the amount of EUR 2,725,510.-.

8. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 291 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by TDR Capital Nominees Ltd. and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 719,496.by a contribution in cash in the amount of EUR 726,771.-.

9. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 1,721 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Sant Investments Limited and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 4,261,012.-by a contribution in cash in the amount of EUR 4,304,037.-.

10. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 17 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Matthew Charles Allen and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 35,559.-by a contribution in cash in the amount of EUR 35,984.-.

11. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Matthew Charles Allen as trustee of the "Matthew Allen Settlement for Simon" and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

12. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Matthew Charles Allen as trustee of the "Matthew Allen Settlement for Laura" and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

13. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 19 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Edward Jonathan Cameron Hawkes and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 48,220.-by a contribution in cash in the amount of EUR 48,695.-.

14. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 8 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Timothy David Woodstock and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 19,254.by a contribution in cash in the amount of EUR 19,454.-.

15. To renounce to and waive any preferential subscription rights of the existing shareholder and to accept the subscription of 6 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each by Mr. Stephen Anthony Farrugia and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 14,470.by a contribution in cash in the amount of EUR 14,620.-.

16. To fully restate the articles of association of the Company.

17. Miscellaneous.

The appearing party, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the existing 9,681,806 shares with a nominal value of EUR 25.-each into 9,681,806 Class A shares with a nominal value of EUR 25.-each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of EUR 174,000.-so as to raise the Company's share capital from its current amount of EUR 242,045,150.-divided into 9,681,806 Class A shares with a nominal value of EUR 25.-each, to an amount of EUR 242,219,150.-, divided into 9,681,806 Class A shares and 6,960 Class B shares, both with a nominal value of EUR 25.-each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to issue 6,960 Class B shares with a nominal value of EUR 25.-each, to renounce to and waive any preferential subscription rights it may have in relation to these newly issued shares and to accept the subscription as set out below:

Subscription

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Pearl Assurance Limited, a company organized and existing under the laws of England and Wales, registered under number 00001419, having its registered office at 1 Wythall Green Way, Wythall, Birmingham, B47 6WG, United Kingdom ("Pearl Assurance"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Pearl Assurance to 2,332 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 5,772,557.-by a contribution in cash in the amount of EUR 5,830,857.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of London Life Limited, a company organized and existing under the laws of England and Wales, registered under number 1179800, having its registered office at having its registered office at 1 Wythall Green Way, Wythall, Birmingham, B47 6WG, United Kingdom ("London Life"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of London Life 778 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,924,169.-by a contribution in cash in the amount of EUR 1,943,619.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Drago Mediterranean Holding Coöperatief, U.A., a co-operative with excluded liability (coöperatie met uitgesloten aansprakelijkheid), registered with the Amsterdam Chamber of Commerce and Industries under number 34252221, having its registered office at, Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, The Netherlands ("Drago"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Drago 460 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,138,951.-by a contribution in cash in the amount of EUR 1,150,451.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Eldersfield Investments Limited, a company organized and existing under the laws of the British Virgin Islands, registered under number 650958, having its registered office at Mill Mall, Suite 6, Wickhams Cay 1, PO Box 3085, Road Town, Tortola, British Virgin Islands ("Eldersfield"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Eldersfield 1,090 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 2,698,260.-by a contribution in cash in the amount of EUR 2,725,510.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of TDR Capital Nominees Limited, a company organized and existing under the laws of England and Wales, registered under number 04708906, having its registered office at One Stanhope Gate, London W1K 1AF, United Kingdom ("TDR"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of TDR 291 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 719,496.by a contribution in cash in the amount of EUR 726,771.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Sant Investments Limited, a company organized and existing under the laws of the United Kingdom, with registered office at 4th Floor, Watson House, Baker Street, London W1U 7BU ("Sant"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Sant 1,721 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 4,261,012.-by a contribution in cash in the amount of EUR 4,304,037.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Matthew Charles Allen, born on 5 April 1956 in Chester (United Kingdom), residing at 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, United Kingdom ("Mr. Matthew Allen"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Matthew Allen 17 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 35,559.-by a contribution in cash in the amount of EUR 35,984.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Matthew Charles Allen, born on 5 April 1956 in Chester (United Kingdom), residing at 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, United Kingdom, being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Simon", by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Matthew Allen being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Simon" 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Matthew Charles Allen, born on 5 April 1956 in Chester (United Kingdom), residing at 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, United Kingdom, being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Laura", by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Matthew Allen being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Laura" 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Edward Jonathan Cameron Hawkes, born on 13 January 1977 in Vernon (United Kingdom), residing at 10 Hillgate Street, London W8 7SR, United Kingdom ("Mr. Hawkes"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Hawkes 19 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 48,220.-by a contribution in cash in the amount of EUR 48,695.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Timothy David Woodstock, born on 21 April 1964 in London (United Kingdom), residing at 71 Popes Avenue, Twickenham, London TW2 5TD, United Kingdom ("Mr. Woodstock"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Woodstock 8 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 19,254.-by a contribution in cash in the amount of EUR 19,454.-.

There now appeared Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr. Stephen Anthony Farrugia, born on 31 March 1977 in Oxford (United Kingdom), residing at 223 Compass House, Smugglers Way, London, SW18 1DQ, United Kingdom ("Mr. Farrugia", together with Pearl Assurance, London Life, Drago, Eldersfield, TDR, Sant, Mr. Matthew Allen, Mr. Matthew Allen as trustee of " Matthew Allen Settlement for Simon", Mr. Matthew Allen as trustee of "Matthew Allen Settlement Laura", Mr. Hawkes and Mr. Woodstock, the "Shareholders"), by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr. Farrugia 6 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and make full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 14,470.-by a contribution in cash in the amount of EUR 14,620.-.

The Shareholders, pre-named, acting through their duly appointed attorney in fact declared that the 6,960 newly issued Class B shares, together with the share premium in the aggregate amount of EUR 17,225,998.-, have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of EUR 17,399,998.-, proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Pearl Assurance of 2,332 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 5,772,557.- by a contribution in cash in the amount of EUR 5,830,857.-.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by London Life of 778 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,924,169.- by a contribution in cash in the amount of EUR 1,943,619.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Drago of 460 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 1,138,951.by a contribution in cash in the amount of EUR 1,150,451.-.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Eldersfield of 1,090 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 2,698,260.- by a contribution in cash in the amount of EUR 2,725,510.-.

Eighth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by TDR of 291 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 719,496.-by a contribution in cash in the amount of EUR 726,771.-.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Sant of 1,721 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 4,261,012.by a contribution in cash in the amount of EUR 4,304,037.-.

Tenth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Matthew Allen of 17 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 35,559.- by a contribution in cash in the amount of EUR 35,984.-.

Eleventh resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Matthew Allen being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Simon" of 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

Twelfth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Matthew Allen being duly authorised on behalf of the trustees of the "Matthew Allen Settlement for Laura" of 119 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR

25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 297,025.-by a contribution in cash in the amount of EUR 300,000.-.

Thirteenth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Hawkes of 19 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 48,220.- by a contribution in cash in the amount of EUR 48,695.-.

Fourteenth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Woodstock of 8 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 19,254.- by a contribution in cash in the amount of EUR 19,454.-.

Fifteenth resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by Mr. Farrugia of 6 Class B shares of the Company with a nominal value of EUR 25.-each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of EUR 14,470.-by a contribution in cash in the amount of EUR 14,620.-.

Sixteenth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Company's articles of association, which shall forthwith read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SANT TOPCO HOLDINGS II S.à r.l. (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 242,219,150.-, divided into 9,681,806 Class A shares and 6,960 Class B preferred shares, both in registered form with a nominal value of EUR 25.-each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The Company shall maintain a share premium account for each Class of shares, the Class A Share Premium Account and respectively the Class B Share Premium Account, and book in such account the amount or value of any premium paid on the relevant Class of shares, and any amount allocated to such share premium account.

5.3. Any share premium account shall be reimbursed, distributed, converted or otherwise paid or allocated equally and only to all outstanding shares of the relevant Class of shares, except for the amounts that have been allocated to the Company's legal reserve account in accordance with article 16.1 of these Articles..

Art. 6. Shares.

6.1. Unless otherwise provided in these Articles, each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to nonshareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

6.6. Subject to approval of holders of three fourths in nominal value of the issued Class B shares, the subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

Any reduction of the subscribed share capital of the Company for the purpose of compensating losses incurred by the Company shall be first carried out by a reduction of the respective number of Class A shares of the Company and of the Class A Share Premium Account.

6.7. All or any of the rights for the time being attached to any class of shares in issue may not be varied or abrogated (which shall, for the avoidance of doubt, include the issue of any share, debenture, loan note, bond or other security of any nature whatsoever, which ranks ahead of or *pari passu* with such class of shares either as regards to distributions or on a winding up) without either:

(i) the consent in writing of the holders of three fourths in nominal value of the issued shares of that class, which consent may be in hard copy form or electronic form sent to such address (if any) for the time being notified by or on behalf of the Company for that purpose or a combination of both; or

(ii) the sanction of a resolution passed by the holders of three fourths in nominal value of the issued shares of that class at a separate general meeting of the holders of that class of shares.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time *ad nutum* (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any two managers of the Company acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.
11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. In the event the Company only has one shareholder, such single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its share holding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Art. 14. Class Meetings.

14.1 All the provisions of these Articles relating to general meetings of the Company or to the proceedings at general meetings shall apply, mutatis mutandis, to every such separate class meeting referred to in article 6.7 of these Articles.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting Year.

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses and amortization, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) annually of the net profits of the Company shall be allocated to the statutory reserve until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. After the allocation of any profits to the legal reserve, each Class B share entitles its holder to a preferential and cumulative dividend (the "Preferred Dividend") at the annual rate of 28% of the aggregate of the nominal value of such Class B share and the amount of any premium at which such Class B share was issued. The Preferred Dividend shall accrue on a daily basis and shall be payable, together with any previously accrued but unpaid Preferred Dividend Interest, in cash annually in arrears within ten (10) days of the annual general meeting of the Company's shareholders approving the annual accounts of the Company and the distribution of the Preferred Dividend relating to the respective financial year. The first such payment shall be made within ten (10) days of the annual general meeting of the Company's shareholders approving the annual accounts of the Company and the distribution of the Preferred Dividend for the financial year 2010 relating to the period from the date of issue of the Class B share concerned until 31 December 2010. If the Preferred Dividend (or any part of it) is not paid on any such date there shall accrue to the holder of each Class B share an entitlement to receive a further dividend (the "Preferred Dividend Interest") of an amount of 28% per annum of the Preferred Dividend which is due but not paid from the relevant dividend payment date until the date of actual payment, compounded annually.

After the allocation of any profits to the legal reserve and the payment of the Preferred Dividend and the Preferred Dividend Interest, all remaining profit shall, at the discretion of the general meeting of shareholders, be allocated to existing losses, if any, to the payment of a dividend to all shareholders on a pro rata basis, or be carried forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the known creditors of the Company are not threatened.

Interim dividends shall be first allocated to the payment of the Preferred Dividend and any Preferred Dividend Interest. For the purpose of interim dividends, the Preferred Dividend and any Preferred Dividend Interest shall be calculated on a pro rata basis depending on the number of days elapsed and on the basis of a year of 365 days.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, each Class B shareholder will be entitled to an amount payable in cash or in kind for each Class B share held by him equal to the aggregate of the nominal value of the Class B share, the amount of any premium at which the Class B share was issued and any accrued and unpaid Preferred Dividend and Preferred Dividend Interest in respect of the Class B share. If the Company cannot pay such amounts in full to all Class B shareholders, payment will be made on a pro rata basis.

After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, and the payment of any amount due to the Class B shareholders, the surplus will be paid to all shareholders of the Company in proportion to the shares held by each shareholder in the Company, irrespective of the Class of shares held.

VI. General provision

18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately six thousand eight hundred euro (6.800.-EUR).

Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuf novembre,

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Sant Topco Holdings I S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 6.064.120.-euros, avec siège social à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.451 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par M. Alexander Koch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données le 19 novembre 2010;

Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, déclare représenter l'intégralité du capital social de Sant Topco Holdings II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.448, constituée suivant acte passé par devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au numéro 1751 du 18 août 2007 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Francis Kessler en date du 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 601 en date du 11 mars 2008.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Conversion des 9.681.806 parts sociales existantes avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 174.000,-pour le porter de son montant actuel de EUR 242.045.150,-divisé en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune, à un montant de EUR 242.219.150,-divisé en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A et 6.960 parts sociales de Catégorie B, avec une valeur nominale de EUR 25,chacune.

3. Emission de 6.960 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune.

4. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 2.332 parts sociales de Catégorie B de la Société avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Pearl Assurance Limited et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 5.772.557,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 5.830.857,-.

5. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 778 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par London Life Ltd. et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 1.924.169,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.943.619,-.

6. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 460 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Drago Mediterranean Holding Coopératif, U.A. et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 1.138.951,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.150.451,-.

7. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 1.090 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Eldersfield Investments Ltd. et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 2.698.260,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.725.510,-.

8. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 291 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par TDR Capital Nominees Ltd. et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 719.496,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 726.771,-.

9. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 1.721 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Sant Investments Limited et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 4.261.012,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 4.304.037,-.

10. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 17 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par M. Matthew Charles Allen et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 35.559,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 35.984,-.

11. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Mr. Matthew Allen comme trustee de "Matthew Allen Settlement for Simon" et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300.000,-.

12. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par Mr. Matthew Allen comme trustee de "Matthew Allen Settlement for Laura" et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300,000,-.

13. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 19 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par M. Edward Jonathan Cameron Hawkes et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 48.220,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 48.695,-.

14. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 8 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par M. Timothy David Woodstock et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 19.254,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 19.454,-.

15. Renonciation à tout droit préférentiel de souscription de l'associé existant et acceptation de la souscription de 6 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune par M. Stephen Anthony Farrugia et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 14.470,-par un apport en numéraire d'un montant de 14.620,-.

16. Refonte des statuts de la Société.

17. Divers.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir les 9.681.806 parts sociales existantes avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 174.000,-pour le porter de son montant actuel de EUR 242.045.150, divisé en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune, à un montant de EUR 242.219.150,-divisé en 9.681.806 parts sociales de Catégorie A et 6.960 parts sociales de Catégorie B, avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident d'émettre 6.960 parts sociales avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune, de renoncer à tout droit préférentiel de souscription qu'il pourrait avoir concernant ces parts sociales nouvellement émises et d'accepter la souscription comme suit ci-dessous.

Souscription

Ensuite comparaît M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Pearl Assurance Limited, une société organisée et existante selon les lois d'Angleterre et des Pays de Galles, enregistré sous

le numéro 00001419, ayant son siège social à 1 Wythall Green Way, Wythall, Birmingham, B47 6WG, Royaume Uni ("Pearl Assurance"), en vertu d'un procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Pearl Assurance à 2.332 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 5.772.557,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 5.830.857,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de London Life Limited, une société organisée et existante selon les lois d'Angleterre et des Pays de Galles, enregistré sous le numéro 1179800, ayant son siège social à 1 Wythall Green Way, Wythall, Birmingham, B47 6WG, Royaume Uni ("London Life"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de London Life à 778 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 1.924.169,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.943.619,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Drago Mediterranean Holding Coopératif, U.A., une coopérative à responsabilité exclue (coöperatie met uitgesloten aansprakelijkheid), enregistrée à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amsterdam sous le numéro 34252221, ayant son siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, Pays-Bas ("Drago"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Drago à 460 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 1.138.951,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.150.451,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Eldersfield Investments Limited, une société organisée et existante sous la loi des Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 650958, ayant son siège social à Mill Mall, Suite 6, Wickhams Cay 1, PO Box 3085, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques ("Eldersfield"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Eldersfield à 1.090 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 2.698.260,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.725.510,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de TDR Capital Nominees Limited, une société organisée et existante sous la loi d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le numéro 04708906, ayant son siège social à One Stanhope Gate, Londres W1K 1AF, Royaume Uni ("TDR"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de TDR à 291 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 719.496,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 726.771,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Sant Investments Limited, une société organisée et existante sous la loi du Royaume-Uni, ayant son siège social à 4th Floor, Watson House, Baker Street, Londres W1U 7BU ("Sant"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Sant à 1.721 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 4.261.012,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 4.304.037,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Matthew Charles Allen, né le 5 avril 1956 à Chester (Royaume Uni), résidant à 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, Royaume Uni ("M. Matthew Allen"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Matthew Allen à 17 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 35.559,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 35.984,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Matthew Charles Allen, né le 5 avril 1956 à Chester (Royaume Uni), résidant à 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, Royaume Uni agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Simon", en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Matthew Charles Allen en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Simon" à 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300.000,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Monsieur Matthew Charles Allen, né le 5 avril 1956 à Chester (Royaume Uni), résidant à 75 Park Road, Chiswick W4 3EY, Royaume Uni agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Laura", en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Matthew Charles Allen en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Laura" à 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300.000,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. Edward Jonathan Cameron Hawkes né le 13 janvier 1977 à Vernon (Royaume Uni), résidant à 10 Hillgate Street, Londres W8 7SR, Royaume Uni ("M. Hawkes"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Hawkes à 19 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 48.220,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 48.695,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. Timothy David Woodstock, né le 21 avril 1964 à Londres (Royaume Uni), résidant à 71 Popes Avenue, Twickenham, Londres, Royaume Uni ("M. Woodstock"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Woodstock à 8 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 19.254,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 19.454,-.

Ensuite comparait M. Alexander Koch, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. Stephen Anthony Farrugia né le 31 mars 1977 à Oxford (Royaume Uni), résidant à 223 Compass House, Smugglers Way, Londres, SW18 1DQ, Royaume Uni ("M. Farrugia", ensemble avec Pearl Assurance, London Life, Drago, Eldersfiel, TDR, Sant, M. Matthew Allen, M. Matthew en sa qualité de trustee de "Matthew Allen Settlement for Simon", M. Matthew Allen en sa qualité de trustee de "Matthew Allen Settlement for Laura", M. Hawkes et M. Woodstock, les "Associés"), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de M. Farrugia à 6 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et payer intégralement ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de EUR 14.470,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 14.620,-.

Les Associés, précités, représentés par leur mandataire dûment autorisé, a déclaré que les 6.960 parts sociales nouvellement émises de Catégorie B, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 17.225.998,-ont été libérées intégralement en espèces et que la somme totale de EUR 17.399.998,-se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par Pearl Assurance de 2.332 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 5.772.557,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 5.830.857,-.

Cinquième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par London Life de 778 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 1.924.169,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.943.619,-.

Sixième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par Drago de 460 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 1.138.951,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.150.451,-.

Septième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par Eldersfield de 1.090 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 2.698.260,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.725.510,-.

Huitième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par TDR de 291 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 719.496,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 726.771,-.

Neuvième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par Sant de 1.721 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 4.261.012,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 4.304.037,-.

Dixième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Matthew Allen de 17 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 35.559,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 35.984,-.

Onzième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Matthew Allen en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Simon" de 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,- par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300.000,-.

Douzième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Matthew Allen en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les trustees de "Matthew Allen Settlement for Laura" de 119 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 297.025,- par un apport en numéraire d'un montant de EUR 300.000,-.

Treizième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Hawkes de 19 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 48.220,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 48.695,-.

Quatorzième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Woodstock de 8 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 19.254,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 19.454,-.

Quinzième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par M. Farrugia de 6 parts sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de EUR 25,-chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission d'un montant de EUR 14.470,-par un apport en numéraire d'un montant de EUR 14.620,-.

Seizième résolution

Les Associés décident de faire une refonte des statuts de la Société, qui auront dorénavant la teneur suivante:

"I - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SANT TOPCO HOLDINGS II S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition

et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à un montant de EUR 242.219.150, représenté par 9.681.806 parts sociales de Catégorie A et 6.960 parts sociales de Catégorie B, sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. La Société doit maintenir un compte "prime d'émission" pour chaque Catégorie de parts sociales, le compte "prime d'émission" de Catégorie A et respectivement le compte "prime d'émission" de Catégorie B, et réserver dans ces comptes le montant ou la valeur de toute prime payée dans la Catégorie de parts sociales appropriée, et tout montant alloué à de tels comptes "prime d'émission".

5.3. Tout compte "prime d'émission" peut être remboursé, distribué, converti ou autrement payé ou alloué de façon égale et exclusivement à toutes parts sociales émises de la Catégorie de parts sociales appropriée, excepté pour les montants qui ont été alloués au compte de réserve légale de la Société conformément à l'article 16.1 de ses Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

6.6. Sous réserve d'approbation des détenteurs des trois quarts de la valeur nominale des parts sociales de Catégorie B émises, le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés votant selon des règles de quorum et de majorité établies par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi en cas de modification de ces Statuts.

Toute diminution du capital social souscrit de la Société dans un objectif de compensation des pertes subies par la Société devra d'abord être entreprise par la réduction d'un nombre respectif de parts sociales de Catégorie A de la Société et du compte "prime d'émission" de Catégorie A.

6.7. Tous ou chacun des droits pour le moment attaché à chaque Catégorie de parts sociales en question peuvent ne pas varier ou être abrogés (ce qui, pour éviter tout doute, inclura l'émission de toute part sociale, obligation, prêt ("loan note"), titre obligataire ("bond") ou tout autre titre ("security") de quelque nature que ce soit, qui sont classés avant ou parri passu avec telle catégorie de part sociale ou en ce qui concerne toutes distributions ou liquidation) sans:

(i) le consentement écrit de tous les détenteurs des trois quarts de la valeur nominale des parts sociales émises de cette catégorie, lequel consentement peut être en forme papier ou électronique envoyé à l'adresse (si tel est le cas) notifié par ou pour le compte de la Société dans ce but ou la combinaison des deux; ou

(ii) la mesure d'une résolution passée par les détenteurs des trois quarts de la valeur nominale des parts sociales émises de cette catégorie à une assemblée générale séparée des détenteurs de cette catégorie.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(ont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la société agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Art. 14. Réunions de catégorie.

14.1. Toutes les dispositions de ces Statuts relatifs aux assemblées générales de la Société ou aux procédures applicables à ces assemblées générales doivent s'appliquer, mutatis mutandis, à chaque assemblée séparée de catégorie visée à l'article 6.7 de ces Statuts.

V. Comptes annuels - Affectation des Bénéfices

Art. 15. Comptes Annuels.

15.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

15.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 16. Affectation des Bénéfices.

16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2. Après l'attribution de tout profit à la réserve légale, chaque part sociale de Catégorie B donne à son détenteur le droit à un dividende préférentiel, cumulatif et capitalisé (le "Dividende Préférentiel") à un taux annuel de 28% sur la valeur nominale des parts sociales de Catégorie B, et sur le montant de toute prime d'émission à laquelle la part sociale de Catégorie B a été émise.

Le Dividende Préférentiel augmentera de manière journalière et sera payable, ensemble avec tout Intérêt de Dividende Préférentiel antérieurement acquis mais non payé, en numéraire annuellement en arriérés dans les 10 jours de la réunion générale annuelle des associés de la Société approuvant les comptes annuels de la Société et la distribution du Dividende Préférentiel relatifs à l'année financière respective. Le premier paiement sera effectué dans les dix jours de l'assemblée générale annuelle des associés de la Société approuvant les comptes annuels de la Société et la distribution du Dividende Préférentiel pour l'année financière 2010 relatif à la période commençant à la date d'émission des parts sociales de Catégorie B concernées jusqu'au 31 décembre 2010. Si le Dividende Préférentiel (ou toute partie) n'est pas payé à une telle date, il sera acquis au détenteur de chaque part sociale de Catégorie B un droit au paiement d'un dividende supplémentaire ("Intérêt du Dividende Préférentiel") d'un montant de 28% par an du Dividende Préférentiel qui est dû mais non payé à compter de la date du paiement de dividende relevant jusqu'à la date du paiement effectif, composé annuellement.

Après l'attribution de tout bénéfice à la réserve légale et le paiement du Dividende Préférentiel et de l'Intérêt du Dividende Préférentiel, tout bénéfice résiduel doit, à la discrétion de l'assemblée générale des associés, être affecté aux pertes existantes, s'il en existe, au paiement d'un dividende à tous les associés sur une base proportionnelle, ou être reporté.

16.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers identifiés de la Société ne sont pas menacés.

Les dividendes intérimaires devront d'abord être alloué au paiement du Dividende Préférentiel et tout Intérêt de Dividende Préférentiel. En raison des dividendes intérimaires, le Dividende Préférentiel et l'Intérêt de Dividende Préférentiel devra être calculé sur une base proportionnelle dépendant du nombre de jours écoulés et sur base d'une année de 365 jours.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.2. Après paiement de toute les dettes de tiers ainsi que des dettes de la Société ou dépôt de tout somme d'argent à cet effet, chaque associé de Catégorie B sera autorisé à recevoir une compensation en nature ou en numéraire égale à la valeur nominale des parts sociales de Catégorie B détenues par lui égale au total de la valeur nominale des parts sociales de Catégorie B, du montant de toute prime d'émission à laquelle la part sociale de classe B a été émise et tout Dividende Préférentiel et Intérêt de Dividende Préférentiel impayés et accumulés relatifs aux parts sociales de Catégorie B. Si la Société ne peut payer de tels montants en totalité à tous les associés de Catégorie B, un paiement sera fait sur une base proportionnelle.

Après paiement de toutes dettes des tiers ainsi que des dettes de la Société ou dépôt de toute somme d'argent à cet effet, et le paiement de tout montant dû aux actionnaires de la Catégorie B, le surplus sera versé à tous les actionnaires de la Société en proportion des parts sociales détenues par chaque associé de la Société peu importe la Catégorie de parts sociales concernée.

VI. Disposition générale

18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille huit cents euros (6.800.-EUR).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Koch, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 1 décembre 2010. Relation: LAC/2010/53440. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 décembre 2010.

Référence de publication: 2011002577/921.

(11000285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Fiduciaire Comptable WABO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 150.394.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011004248/14.

(110004100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004159/10.

(110004590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004160/10.

(110004591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004161/10.

(110004592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004162/10.

(110004593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

General Oriental Investments Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 151.367.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011004268/14.

(110004042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Bureau d'Assurances et de Placements Faber - Van Dyck Senc, Société en nom collectif.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 5, avenue Salentiny.

R.C.S. Luxembourg B 101.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004163/10.

(110004594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Central European Tour Operator S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.714.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004164/10.

(110004773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Cidron Liberty Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.198.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004167/10.

(110003952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Café du Sud S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 15, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 90.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004177/10.

(110004595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Gemstone 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.275.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 6. Januar 2011.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Carlo WERSANDT

Notar

Référence de publication: 2011004276/14.

(110004102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Carlife S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 91, rue de l'Église.
R.C.S. Luxembourg B 148.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004184/10.

(110004596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

CELT - Central European Logistics & Transport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 132.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004187/10.

(110004775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Pharmstandard International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 157.477.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighth day of the month of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Archer Consulting Corp., a company incorporated as a Business Company under the laws of the British Virgin Islands, with registered office c/o Trident Trust Company (B.V.I.) Limited, at Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 322817,

represented by Me Sophie Bronkart, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30 November 2010 which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a joint stock company (société anonyme) under the name of "Pharmstandard International S.A." which is hereby established as follows:

Part I. Form, Denomination, Duration, Registered office

Art. 1. Form, Name. There exists among the shareholders and all those who may become owners of the Shares hereafter a Company in the form of a société anonyme, under the name of Pharmstandard International S.A. (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Directors.

3.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

3.4 In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will

remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Part II. Purpose, Object

Art. 4. Purpose, Object.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private or public of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

4.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Part III. Share capital – Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of thirty one thousand Euros (€ 31,000) represented by a total of one thousand (1,000) fully paid Shares, each with a nominal value of thirty-one Euro (€ 31) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.

5.2 The issued share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The Company may not issue fractional Shares. The Board of Directors shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.4 The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.5 Any Share premium shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Shares in registered form only.

6.1 Shares of the Company are in registered form only.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

6.3 The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person (in the case of fractions of Shares or otherwise), the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.4 The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

6.5 All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

6.6 Upon the written request of a Shareholder, registered nominative Share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe.

The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board of Directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two Board Members. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

Art. 7. Transfer of Shares. A transfer of registered Shares made in accordance with the provisions of the present Articles shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the relevant register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Part IV. Management of the company

Art. 8. Management of the Company - Board of Directors - Sole Director.

8.1 The Company shall be managed by a Board of Directors which is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal, management and administration falling within the purposes of the Company. In the event the Company has only one Shareholder, the Company may at the option of the sole Shareholder, be managed by one Director as provided for by law and all provisions in the present Articles referring to the Board of Directors shall be deemed to refer to the sole Director who shall have all such powers as provided for by law and as set forth in the present Articles with respect to the Board of Directors.

8.2 All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of the Company to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Directors.

8.3 Except as otherwise provided herein or by law, the Board of Directors of the Company is authorised to take such action (by resolution or otherwise) and to adopt such provisions as shall be necessary, appropriate, convenient or deemed fit to implement the purpose of the Company.

Art. 9. Composition of the Board of Directors.

9.1 The Company shall be managed by a Board of Directors composed of no less than three (3) Directors (unless otherwise provided for herein) who may but do not need to be Shareholders of the Company.

9.2 The Directors are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years or until their successors are elected; provided however that any one or more of the Directors may be removed with or without cause (ad nutum) by the General Meeting of Shareholders by a simple majority vote of votes cast at a General Meeting of Shareholders. The Directors shall be eligible for re-election.

9.3 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise, the remaining Directors may fill such vacancy and appoint a successor to act until the next General Meeting of Shareholders.

Art. 10. Chairman.

10.1 The Board of Directors shall, to the extent required by law and otherwise may, appoint the chairman of the Board of Directors amongst its members. The chairman shall preside over all meetings of the Board of Directors and of Shareholders including class meetings. In the absence of the chairman a chairman ad hoc elected by the Board, the General Meeting of shareholders (or class meeting, as the case may be), shall chair the relevant meeting.

10.2 In case of a tie the chairman (or any other Board member) shall not have a casting vote.

Art. 11. Board Proceedings.

11.1 The Board of Directors shall meet upon call by (or on behalf of) any Director.

11.2 Notice of any meeting of the Board of Directors must be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, telex or e-mail advice to each Director (2) days before the meeting, except in the case of an emergency, in which event a twenty four (24) hours notice shall be sufficient. No convening notice shall be required for meetings held pursuant to a schedule previously approved by the Board and communicated to all Board members. A meeting of the Board may also be validly held without convening notice to the extent the Directors present or represented do not object and those Directors not present or represented have waived the convening notice in writing, by fax or email.

11.3 Meetings of the Board of Directors may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other).

11.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Director as his proxy.

11.5 The duly convened meeting of the Board of Directors shall be duly constituted and validly deliberate if a majority of all Directors in office (and able to vote) is present or represent. Resolutions put to the vote shall be passed only if approved by a simple majority of affirmative votes of the Directors present or represented (and able to vote).

11.6 Meetings of the Board of Directors may be validly held at any time and in all circumstances by means of telephonic conference call, videoconference or any other means, which allow the identification of the relevant Director. A Director attending in such manner shall be deemed present at the meeting for as long as he is connected.

11.7 The Board of Directors may also in all circumstances with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, cables, facsimile transmission, or e-mail.

11.8 The minutes of any meeting of the Board of Directors (or copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise) shall be signed by the chairman of the Board, the chairman of the relevant meeting or by any two (2) Directors or as resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 12. Delegation of power, Committees, Secretary.

12.1 The Board may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual Directors or other officers or agents of the Company (with power to sub-delegate). In addition the Board of Directors may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business to an executive committee as it deems fit. The Board of Directors shall determine the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed.

12.2 The Board of Directors may (but shall not be obliged to unless required by law) establish one or more committees (including an audit committee and a compensation committee) and for which it shall, if one or more of such committees are set up, appoint the members (who may be but do not need to be Board members), determine the purpose, powers and authorities as well as the procedures and such other rules as may be applicable thereto.

12.3 The Board of Directors may appoint a secretary of the Company who may but does not need to be a member of the Board of Directors and determine his responsibilities, powers and authorities.

Art. 13. Binding Signature. The Company will be bound by the signature of any two (2) Directors or by the sole or joint signatures of any persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors. For the avoidance of doubt, for acts regarding the daily management of the Company the Company will be bound by the sole signature of the administrateur délégué or any person or persons to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Directors.

Art. 14. Board Indemnification.

14.1 The Directors are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

14.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article Erreur: source de la référence non trouvée, every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

14.3 No indemnification shall be provided to any Director or officer:

14.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

14.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

14.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Directors.

14.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

14.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 15. Conflicts of Interest.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Director or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise

engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm only, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

15.2 In the case of a personal conflict of interest of a Director, such Director shall indicate such conflict of interest to the Board and shall not deliberate or vote on the relevant matter. Any conflict of interest arising at Board level shall be reported to the next General Meeting of Shareholders before any resolution as and to the extent required by law.

Part V. General meetings of shareholders

Art. 16. Meetings of Shareholders - Annual General Meeting.

16.1 Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting the third Wednesday of the month of May at 3:00 p.m.(local time) (or such other date as may be permitted by law). If such day is a legal holiday, the annual General Meeting shall be held on the next following normal business day.

16.3 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

16.4 Notice of all meetings of Shareholders shall be given to each Shareholder as provided by law either by registered mail at least eight (8) days before the Meeting or by such publications as set forth in applicable law. If all of the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders, the General Meeting may be held without prior notice or publication.

16.5 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or by cable or telegram or telex.

16.6 Except as otherwise provided for herein or as required by law, resolutions at a duly constituted Meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of the votes cast.

16.7 The Board of Directors, acting reasonably, may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any General Meeting of Shareholders.

16.8 General meetings of Shareholders shall be presided over by the chairman of the Board of Directors, or, in his absence, by any other person designated by the General Meeting.

16.9 The Board of Directors may decide to allow the casting of votes in writing. In such case Shareholders may cast their vote by mail, by means of a form which shall contain at least the following mentions:

16.9.1 the date, time and place of the general meeting,

16.9.2 the name, address and other appropriate particulars of the shareholder,

16.9.3 the number of shares held by the shareholder,

16.9.4 the agenda,

16.9.5 the text of the proposed resolutions,

16.9.6 the possibility to express a positive or negative vote or an abstention;

16.9.7 the possibility to give power to vote on any new resolution or amendments to the proposed resolutions tabled at the General Meeting or announced by the Company after remittance of the voting form. Voting forms need to be remitted to the Company or its agent, no later than two (2) business day preceding the date of the relevant general meeting, unless the Company sets a shorter time limit. Duly completed and executed voting forms received as aforesaid shall be taken into account for the calculation of the quorum at such General Meeting. Incomplete voting forms or voting forms received after the relevant time limit set by the Company shall not be taken into account.

16.10 Complying with the requirements of the law, once the Board of Directors has ratified that appropriate robust and tested technology and the related means for the casting of votes are available, the Board of Directors may allow participation of Shareholders in the Meeting by way of video conference or by way of other telecommunication means permitting their due identification. Any Shareholder who participates in such a way to a General Meeting of the Company shall be deemed to be present at such General Meeting for the purpose of determining the quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such General Meeting. In case of interruption of transmissions or any other technical malfunctions having the same effect, the chairman may suspend the General Meeting. If such interruption can not be cured within one (1) hour of the suspension, the General Meeting may validly resume and deliberate on all outstanding items of the agenda notwithstanding such interruption provided that those Shareholders no longer participating shall no longer be counted in the quorum.

16.11 The provisions applying to the General Meeting of Shareholders shall apply mutatis mutandis to class meetings.

16.12 In case the Company has only one Shareholder, such sole Shareholder shall have all powers of the General Meeting. Resolutions of the sole Shareholder are recorded in writing.

16.13 Holders of notes or bonds issued by the Company shall not, unless compulsorily otherwise provided for by law, be entitled to assist or attend General Meetings.

Part VI. Amendment of articles

Art. 17. Amendments of Articles. The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the General Meeting of Shareholders to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and as may otherwise be provided herein.

Part VII. Accounting year, Audit,

Art. 18. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 19. Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more auditors as required by law. The auditor(s) shall be elected by the General Meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders. The auditor(s) in office may be removed at any time by the Shareholders with or without cause.

Part VIII. Distributions, Winding up

Art. 20. Distributions.

20.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to a non distributable reserve as required by law. This allocation shall cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the issued share capital of the Company.

20.2 The General Meeting of Shareholders shall determine how the annual results of the Company will be disposed of in accordance with the provisions of the present Articles. The General Meeting of Shareholders may resolve to distribute any distributable net profits, reserves and/or premium.

20.3 A distribution declared but not paid (and not claimed) on a Share after five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share and shall be forfeited by the holder of such Share, and revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

20.4 Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to observing the terms and conditions provided by law either by way of a cash dividend or by way of an in kind dividend (including by way of Shares).

Art. 21. Liquidation. In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Directors then in office who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Luxembourg Company Law. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of Shares in the Company in accordance with the provisions of these Articles.

Part IX. Sole shareholder, Definitions, Applicable law

Art. 22. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single Shareholder company pursuant to the provisions of Company Law.

Art. 23. Definitions.

Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company as amended from time to time
Board or Board of Directors	Means the Board of Directors (conseil d'administration) of the Company
Company Law	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies as amended (and any replacement law thereof)
Director	Means a member of the Board of Directors or as the case may be, the sole Director of the Company
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders
Shareholder	Means a duly registered holder of Shares of the Company
Shares	Means the shares (actions) of the Company

Art. 24. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Transitional dispositions

- 1.- The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 December 2011
- 2.- The first annual general meeting shall be held in 2012

Subscription and Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the one thousand (1,000) shares for thirty-one thousand Euros (€ 31,000).

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand Euros (€ 31,000) is available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been shown to the undersigned notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,200.

Extraordinary decision of the sole shareholder

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. The following persons are appointed directors of the Company for a six (6) year term ending at the general meeting resolving on the annual accounts of year end 2015 (subject to the articles of association of the Company):

Name	professional Address	Title	Date of birth	City and country of birth
Anna Sofronyuk	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	Private employee	4 November 1978	St Petersburg (Russia)
Yannick Poos	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	Private employee	19 April 1968	Libramont (Belgium)
Andrey Toporov	Via La Riva 43, Cortina d'Ampezzo (BL) 32043, Italy	Businessman	1 May 1972	S-Kazakhstankaya OBL (Republic of Kazakstan)

3. Eurofid S.à r.l.,a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 96.172 has been appointed as auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a term ending at the general meeting to be held in 2012 (subject to the articles of association of the Company).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le huitième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

Archer Consulting Corp., une société existant en droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à c/o Trident Trust Company (B.V.I.) Limited, à Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, et inscrite sous le numéro 322817 auprès du Registrar of Corporate Affairs des Iles Vierges Britanniques,

représentée par Me Sophie Bronkart, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 30 novembre 2010, laquelle sera enregistrée avec le présent acte.

La partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire soussigné d'établir ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de «Pharmstandard International S.A.» qu'elle constitue par la présentes:

Partie I^{er}. Forme, Dénomination, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront détenteurs des Actions par la suite une société anonyme sous la dénomination de Pharmstandard International S.A. (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par résolution des Actionnaires adoptée de la manière prévue pour la modification des présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modification de Statuts.

3.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par simple décision du Conseil d'Administration.

3.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

3.4 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par le Conseil d'Administration.

Partie II. Objet social

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toutes autres entités ou entreprises, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de même que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, obligations, certificats de créance, billets et autres valeurs mobilières ou droits de toutes espèces, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, la disposition, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, la licence ou sous-licence de tous brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine de même que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, obligations convertibles et certificats de créance ou à tout autre instrument ou titre qu'elle juge approprié.

4.3 D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris horizontalement ou verticalement), prendre toutes mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère nécessaire ou utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.4 Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social.

Partie III. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social émis de trente et un mille euros (€ 31.000) représenté par un total de mille (1.000) Actions entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale de trente et un euros (€ 31) ayant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit en une fois ou à plusieurs reprises par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.3 La Société ne peut pas émettre des fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration est autorisé, à sa discrétion, à procéder à des paiements en espèces ou à émettre des certificats en remplacement des fractions d'Actions.

5.4 La Société ou ses filiales pourront acheter ou racheter leurs propres Actions et pourront détenir des Actions en trésorerie, chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.5 Toute prime d'émission sera librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Actions sous forme nominative uniquement.

6.1 Les Actions de la Société sont uniquement sous forme nominative.

6.2 Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout Actionnaire. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3 Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Lorsqu'une Action est détenue par plus d'une personne (en cas des fractions d'Actions ou autrement), les personnes qui prétendent être propriétaires de ladite Action devront désigner une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée ainsi. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-détenteur ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.4 La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire unique desdites Actions nominatives. La Société n'encourra aucune responsabilité lorsqu'elle traite avec de telles Actions à l'égard des tiers, et sera justifiée en considérant tout droit, intérêt ou demandes de ces tiers en rapport avec ces actions nominatives inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit qu'aurait ce tiers de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'actions nominatives ne fournit pas d'adresse à laquelle toutes les notifications et avis de la Société pourront

être envoyés, la Société pourra inscrire ce fait dans le(s) registre(s) des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur sera considérée comme étant au siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourra inscrire de temps à autre jusqu'à ce que ce détenteur ait fourni une adresse différente à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'elle figure dans le(s) registre(s) des Actionnaires au moyen d'une notification écrite à envoyer à la Société.

6.5 Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Actionnaire nominatif sont considérées comme étant valables lorsqu'elles sont envoyées à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

6.6 Sur la demande écrite d'un Actionnaire, un(des) certificat(s) d'Actions nominatives établissant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires peut(peuvent) être émis dans les dénominations que le Conseil d'Administration déterminera. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification que le Conseil d'Administration déterminera. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par deux Membres du Conseil. Les certificats perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation de la preuve, de l'engagement et de l'indemnisation jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats d'Actions endommagés soient remis à la Société avant que les nouveaux certificats soient remis.

Art. 7. Transfert des Actions. Un transfert d'Actions nominatives fait conformément aux dispositions des présents Statuts se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre approprié, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter et inscrire dans le registre approprié un transfert sur la base d'une correspondance ou de tout autre instrument de transfert jugé satisfaisant par la société établissant les consentements du cédant et du cessionnaire.

Partie IV. Administration de la société

Art. 8. Administration de la Société - Conseil d'Administration - Administrateur unique.

8.1 La Société sera administrée par un Conseil d'Administration qui aura les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tout acte de disposition, de gestion ou d'administration tombant dans les objets de la Société. Dans le cas où la Société a un seul Actionnaire ou deux Actionnaires, la Société peut, au choix de l'Actionnaire unique ou des deux Actionnaires, le cas échéant, être administrée par un seul ou deux Administrateurs tel que prévu par la loi et toutes les dispositions des présents Statuts faisant référence au Conseil d'Administration seront censées faire référence à l'Administrateur unique ou aux deux Administrateurs (mutatis mutandis) qui auront tous les pouvoirs prévus par la loi et ceux prévus par les présents Statuts à l'égard du Conseil d'Administration.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts de la Société à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

8.3 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à prendre toute action (par voie de résolution ou autrement) et à adopter toutes les dispositions nécessaires, appropriées, adéquates ou jugées appropriées afin d'accomplir l'objet de la Société.

Art. 9. Composition du Conseil d'Administration.

9.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) Administrateurs au moins (sauf autrement prévu par les présents Statuts) qui peuvent mais n'ont pas besoin d'être des Actionnaires de la Société.

9.2 Les Administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour un terme ne pouvant excéder six (6) ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; étant entendu toutefois qu'un ou plusieurs Administrateurs peuvent être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires. Les Administrateurs seront rééligibles.

9.3 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, de retraite, de démission, de révocation ou toute autre cause, les Administrateurs restants pourront pourvoir au remplacement du poste devenu vacant et élire un successeur qui restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 10. Président.

10.1 Le Conseil d'Administration doit, dans la mesure requise par la loi et dans les autres cas, peut, nommer le président du Conseil d'Administration parmi ses membres. Le président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et toutes les assemblées des Actionnaires, y compris les assemblées de classe. En son absence, un président ad hoc élu par le Conseil ou l'Assemblée Générale des Actionnaires (ou assemblée de classe, le cas échéant) présidera l'assemblée concernée.

10.2 En cas d'une parité des votes, le président (ou tout autre Membre du Conseil) n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 11. Procédures au sein du Conseil.

11.1 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation (ou pour le compte) d'un Administrateur.

11.2 Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné par lettre, câble, télégramme, téléphone, télécopie, télex ou email à chaque Administrateur deux (2) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas un préavis de vingt-quatre (24) heures sera suffisant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions se tenant conformément à un échéancier préalablement adopté par une résolution du Conseil et communiqué

à tous les membres du Conseil. Une réunion du Conseil peut aussi valablement être tenue sans convocation dans la mesure où les Administrateurs présents ou représentés ne s'y opposent pas et que les Administrateurs qui ne sont pas présents ni représentés, ont renoncé à la convocation par écrit par voie de télécopie ou email.

11.3 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir physiquement ou, en toutes circonstances, par voie de conférence téléphonique (ou d'autres moyens de communication similaires permettant aux participants de communiquer entre eux).

11.4 Tout Administrateur peut se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou email un autre Administrateur comme son mandataire.

11.5 Une réunion du Conseil d'Administration régulièrement convoquée est valablement constituée et peut valablement délibérer si la majorité de tous les Administrateurs en fonction (et pouvant voter) est présente ou représentée. Les décisions ne sont prises que si elles sont approuvées à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés (et pouvant voter).

11.6 Les réunions du Conseil d'Administration sont valablement tenues à tout moment et en toutes circonstances par voie de conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen permettant l'identification de l'Administrateur concerné. Un Administrateur participant à une réunion par l'un de ces moyens est considéré comme étant présent à une telle réunion aussi longtemps qu'il est connecté.

11.7 Le Conseil d'Administration peut également, en toutes circonstances et avec l'assentiment unanime, passer des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles étaient passées lors d'une réunion régulièrement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et seront établies par lettre, câble, télécopie ou email.

11.8 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration (ou copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs) doivent être signés par le président du Conseil, le président de la réunion en question ou par deux (2) Administrateurs ou tel que décidé lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil subséquente.

Art. 12. Délégation de pouvoirs, Comités, Secrétaire.

12.1 Le Conseil peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à des Administrateurs individuels ou à d'autres fondés de pouvoirs ou agents de la Société (avec le pouvoir de sous-déléguer). En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à un comité exécutif tel qu'il le juge approprié. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation de même que la rémunération et les pouvoirs de la personne ou des personnes ainsi nommée(s).

12.2 Le Conseil d'Administration peut (mais ne doit pas, à moins que la loi ne l'exige) établir un ou plusieurs comités (y compris un comité d'audit et un comité de rémunération) et pour lesquels il doit, si un ou plusieurs comités sont établis, nommer les membres (qui peuvent mais ne doivent pas être membres du Conseil), déterminer les objets et les pouvoirs ainsi que les procédures et toutes autres règles qui peuvent être applicables à ce(s) comité(s).

12.3 Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire de la Société qui peut mais ne doit pas être un membre du Conseil d'Administration et déterminer ses responsabilités, pouvoirs et compétences.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature de deux (2) Administrateurs ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration. Afin d'éviter tout doute, pour les matières se rapportant à la délégation journalière de la Société, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur délégué ou de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration.

Art. 14. Indemnisation du Conseil.

14.1 Les Administrateurs ne seront pas personnellement tenus responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs mandats.

14.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 14.3, toute personne qui est, ou a été, un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour les dettes et toutes les dépenses raisonnablement supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire auxquelles il est impliqué en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il soit ou ait été Administrateur ou fondé de pouvoir, et pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants.

14.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un fondé de pouvoir:

14.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Actionnaires en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

14.3.2 Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

14.3.3 En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil d'Administration.

14.4 Le droit à indemnisation, tel que défini dans le présent article, sera individuel et n'exclura pas d'autres droits présents ou futurs dans le chef de pareil Administrateur ou fondé de pouvoir, il persistera en faveur des personnes ayant cessé d'être Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société et passera à leurs héritiers, exécuteurs testamentaires ou administrateurs. Les présentes dispositions n'affecteront en rien le droit à indemnisation pouvant appartenir aux autres membres du personnel de la Société, y compris les administrateurs et fondé de pouvoir, en vertu d'un contrat ou de la loi.

14.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision finale sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou l'Administrateur de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 15. Conflits d'intérêts.

15.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt dans, ou est administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle autre société ou entité. Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir, employé ou autre d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

15.2 En cas de conflit d'intérêts personnel d'un Administrateur, cet Administrateur devra informer le Conseil de ce conflit d'intérêts et il ne délibérera ou ne prendra pas part au vote sur cette affaire. Tout conflit d'intérêt émergé au niveau du Conseil devra être soumis à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires avant toute résolution et dans la mesure requise par la loi.

Partie V. Assemblées générales des actionnaires

Art. 16. Assemblées des Actionnaires – Assemblée Générale Annuelle.

16.1 Toute Assemblée Générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus afin d'ordonner, d'effectuer ou de ratifier les actes relatifs à toutes les opérations de la Société.

16.2 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans les convocations de cette assemblée, chaque année le troisième mercredi du mois de mai à 15.00 heures (CET) (ou toute autre date permise par la loi). Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable normal suivant.

16.3 D'autres assemblées des Actionnaires pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation de l'assemblée.

16.4 Les avis de convocation à toutes les assemblées des Actionnaires seront envoyés à chaque Actionnaire tel que prévu par la loi soit par lettre recommandée huit (8) jours au moins avant l'Assemblée ou par des publications telles que prévues par la loi applicable. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation ni publication préalables.

16.5 Un Actionnaire peut agir lors de toute assemblée des Actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex.

16.6 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale valablement constituée sont prises à la majorité simple des voix exprimées.

16.7 Le Conseil d'Administration, agissant raisonnablement, peut déterminer toute autre condition que les Actionnaires doivent remplir afin de participer à une Assemblée Générale des Actionnaires.

16.8 Les Assemblées Générales des Actionnaires seront présidées par le président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne désignée par l'Assemblée Générale.

16.9 Le Conseil d'Administration peut décider de permettre d'exprimer son vote par écrit. Dans ce cas, les Actionnaires peuvent exprimer leur vote par lettre par un formulaire qui contiendra au moins les indications suivantes:

16.9.1 les date, heure et lieu de l'assemblée générale,

16.9.2 le nom, l'adresse et toute autre coordonnée appropriée de l'actionnaire,

16.9.3 le nombre d'actions que l'actionnaire détient,

16.9.4 l'ordre du jour,

16.9.5 le texte des résolutions proposées,

16.9.6 la possibilité d'exprimer un vote positif ou négatif ou une abstention,

16.9.7 la possibilité de donner le pouvoir de voter sur une nouvelle résolution ou nouvelle modification aux résolutions proposées soumises à l'Assemblée Générale ou annoncées par la Société après remise du bulletin de vote. Les bulletins de vote doivent être remis à la Société ou son à agent, au plus tard deux (2) jours ouvrables précédant la date de l'assemblée générale concernée, à moins que la Société ne fixe un délai plus court. Les bulletins de vote dûment complétés et signés reçus tel que mentionné ci-avant seront pris en compte pour le calcul du quorum de cette Assemblée Générale. Les bulletins de vote incomplets ou les bulletins de vote reçus après la date limite concernée telle que fixée par la Société ne seront pas pris en compte.

16.10 Sous réserve des dispositions de la loi, une fois que le Conseil d'Administration a ratifié que les moyens technologiques, testés et considérés robustes et que tout autre moyen permettant le calcul des voix sont disponibles, le Conseil d'Administration peut autoriser les Actionnaires à participer à l'Assemblée par voie de vidéo-conférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification. Un Actionnaire qui participe d'une telle manière à une Assemblée Générale de la Société est considéré être présent à une telle Assemblée Générale pour les besoins de la détermination du quorum et sera autorisé à voter sur les points devant être délibérés lors de l'Assemblée Générale. En cas d'interruption des transmissions ou de tout autre dysfonctionnement technique ayant le même effet, le président peut suspendre l'Assemblée Générale. S'il ne peut être remédié à une telle interruption dans l'(1) heure qui suit l'interruption, l'Assemblée Générale peut valablement considérer et délibérer sur les points restants de l'ordre du jour nonobstant cette interruption, à condition que les Actionnaires qui ne participent plus à l'Assemblée ne soient plus comptés dans le quorum.

16.11 Les dispositions applicables à l'Assemblée Générale des Actionnaires s'appliquent mutatis mutandis aux assemblées de classe.

16.12 Au cas où la Société n'a qu'un Actionnaire unique, cet Actionnaire unique aura tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale. Les résolutions de l'Actionnaire unique sont prises à l'écrit.

16.13 Les détenteurs de créances ou d'obligations émis par la Société ne seront pas, sauf autrement prévu par la loi, autorisés à assister ou participer aux Assemblées Générales.

Partie VI. Modifications statutaires

Art. 17. Modifications statutaires. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de quorum et de majorité requises par la loi luxembourgeoise et tel que prévu dans les présents Statuts.

Partie VII. Exercice social et Audit

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, tel que prévu par la loi. Le(s) commissaire(s) aux comptes sera (seront) élu(s) par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période se terminant le jour de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Actionnaires. Le(s) commissaire(s) aux comptes en fonction peut (peuvent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par les Actionnaires.

Partie VIII. Distributions et Liquidation

Art. 20. Distributions.

20.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

20.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires décidera de l'affectation des résultats annuels de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts. L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de distribuer tout bénéfice, réserve et/ou prime nets distribuables.

20.3 Un dividende déclaré mais non payé (et non réclamé) sur une Action après cinq ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette Action et sera prescrite par le fait du détenteur de cette Action et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur les dividendes déclarés mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs des Actions.

20.4 Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés et payés par le Conseil d'Administration à condition de respecter les termes et conditions fixés par la loi, soit au moyen d'un dividende en espèces ou au moyen d'un dividende en nature (y compris par la distribution d'Actions).

Art. 21. Liquidation. Dans le cas où la Société est dissoute, pour quelques raisons et moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins des liquidateurs ou du Conseil d'Administration alors en fonction qui auront les pouvoirs

prévus par les articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés Commerciales. Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, tout solde en résultant sera versé aux détenteurs d'Actions de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts.

Partie IX. Actionnaire unique, Définitions et Lois applicables

Art. 22. Actionnaire Unique. Si, et aussi longtemps qu'un seul Actionnaire réunit toutes les Actions de la Société entre ses seules mains, la Société sera une société unipersonnelle au sens de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 23. Définitions.

Actionnaire	Signifie un détenteur d'Actions de la Société régulièrement enregistré
Actions	Signifie les actions de la Société
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Actionnaires
Conseil ou Conseil d'Administration	Signifie le conseil d'administration de la Société
Administrateur	Signifie un membre du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur unique de la Société
Loi sur les Sociétés Commerciales	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (et toute loi remplaçante de celle-ci)
Statuts	Signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre

Art. 24. Lois applicables. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, les Actionnaires se réfèrent à la législation en vigueur.

Dispositions transitoires;

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été constitués par la partie comparante, la partie comparante a souscrit et entièrement libéré les mille (1.000) actions pour un montant de trente et un mille euros (€ 31.000).

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (€ 31.000) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Dépenses, Evaluation

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à approximativement EUR 1.200,-.

Décision extraordinaire de l'actionnaire unique

Et aussitôt, l'actionnaire unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour un terme de six (6) ans se terminant à l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'année sociale 2015 (sous réserve des statuts de la Société):

Nom	Adresse professionnelle ou privée	Profession	Date de naissance	Ville et pays de naissance
Anna Sofronyuk	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	Employée privée	4 novembre 1978	St Petersburg (Russie)
Yannick Poos	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	Employée privée	19 avril 1968	Libramont (Belgique)
Andrey Toporov	Via La Riva 43, Cortina d'Ampezzo (BL) 32043, Italie	Homme d'affaires	1 ^{er} mai 1972	S-Kazakhstankaya OBL (Republique du Kazakhstan)

3. Eurofid S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg sous le numéro B 96.172 a été nommée commissaire aux comptes de la Société pour un terme se terminant le jour de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012 (sous réserve des statuts de la Société).

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. BRONKART et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2010. Relation: LAC/2010/55566. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

-POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Référence de publication: 2010169330/715.

(100196110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Biraghi Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 47.146.

L'an deux mille dix, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "BIRAGHI LUXEMBOURG S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 47.146, constituée suivant acte reçu le 17 mars 1994, publié au Mémorial C numéro 274 du 18 juillet 1994.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Flora GIBERT, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par la présidente, la secrétaire, la scrutatrice et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution et mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., ayant son siège social au 83, Pafbruch, Capellen.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration;

remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 novembre 2010. Relation LAC/2010/52973. Reçu soixante-quinze euros (75,- euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2010.

Référence de publication: 2010168453/57.

(100195342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Société Anonyme Immobilière A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 41.571.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L - LUXEMBOURG, en date du 08 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 628 du 30 décembre 1992;

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 31 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 167 du 17 février 2003.

Lors de L'assemblée générale ordinaire de la société du 10 décembre 2010 les décisions suivantes ont été prises:

1) Les mandats des administrateurs venus à échéance ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016. Le Conseil d'Administration est dès lors composé par

- Monsieur Vittorio TERRENGHI, conseiller fiscal, né le 18 novembre 1934 à I - MILAN, demeurant professionnellement à I - 20123 MILAN, Piazza Sant'Ambrogio, 1, toujours avec signature conjointe à deux;

- Madame Nicoletta GIORGINO, dirigeante d'entreprises, née le 24 novembre 1949 à I - ANDRIA (BA) demeurant professionnellement à I-20121 MILANO, Via Borgonuovo, 11, toujours avec signature conjointe à deux;

- Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, né le 09 février 1964 à F - THIONVILLE, demeurant professionnellement à L - 2450 LUXEMBOURG, 15, Boulevard Roosevelt, toujours avec signature conjointe à deux.

2) Le mandat du commissaire aux comptes REVILUX S.A., avec siège social à L - 1371 LUXEMBOURG, 223, Val Ste Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B-25.549 venu à échéance, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 07 janvier 2011.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2011003934/26.

(110003758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Secapital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.305.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011006035/14.

(110005860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.